

Fiche de données de sécurité

selon WHMIS 2015

Date d'impression : 12/11/2017

2-800-26-010-CDN version 6

Révision: 12/11/2017

1 Identification de la substance ou du mélange et identification du fournisseur

- **Identificateur de produit**
- **Nom du produit:** **MKP**
- **Synonymes** Potassium dihydrogenorthophosphate, Nova Peak
- **No CAS:**
7778-77-0
- **Numéro CE:**
231-913-4
- **Producteur/fournisseur:**
Producteur:
Rotem Amfert Negev Ltd.
Mishor Rotem Plants,
M.P. Arava 8680600
ISRAEL
Phone: +972-8-6598877
Fax: +972-8-6598987
E-mail: msdsinfo@icl-group.com
- **Fournisseur:**
ICL Premium Fertilizers NA
622 Emerson Rd
Suite 500
St. Louis, MO 63141,
USA
Tel: 1-877-ROTEM-US
Fax: (314)983-7611
- **Service chargé des renseignements:** E-mail: msdsinfo@icl-group.com
- **Numéro d'appel d'urgence:** CHEMTREC : 1-800-424-9300

2 Identification des dangers

- **Classification de la substance ou du mélange** La substance n'est pas classifiée selon le Système Général Harmonisé (GHS).
- **Éléments d'étiquetage SGH** néant
- **Pictogrammes de danger** néant
- **Mention d'avertissement** néant
- **Mentions de danger** néant
- **Système de classification:**
- **NFPA données (gamme 0-4)**



Santé = 0
Inflammabilité = 0
Réactivité = 0

- **HMIS données (gamme 0-4)**

HEALTH	0
FIRE	0
REACTIVITY	0

Santé = 0
Inflammabilité = 0
Réactivité = 0

(suite page 2)

Fiche de données de sécurité

selon WHMIS 2015

Date d'impression : 12/11/2017

2-800-26-010-CDN version 6

Révision: 12/11/2017

Nom du produit: MKP

(suite de la page 1)

· **Autres dangers**

Il est démontré que le produit ne contient pas de composés halogènes à liaison organique (AOX), de nitrates, de composés de métaux lourds ou de formaldéhydes.

3 Composition / information sur les composants

· **Caractérisation chimique: Substances**

· **No CAS Désignation**

7778-77-0 dihydrogénéorthophosphate de potassium

· **Numéro CE: 231-913-4**

4 Premiers soins

· **Remarques générales:** Aucune mesure particulière n'est requise.

· **Après inhalation:** Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.

· **Après contact avec la peau:**

En règle générale, le produit n'irrite pas la peau.

Rincer à l'eau chaude.

En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

· **Après contact avec les yeux:**

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières. Si les troubles persistent, consulter un médecin.

· **Après ingestion:**

Rincer la bouche et boire ensuite abondamment.

Si les troubles persistent, consulter un médecin.

REMARQUE : Ne jamais donner à boire à une personne inconsciente.

· **Indications destinées au médecin:**

· **Principaux symptômes et effets, aigus et différés** Pas d'autres informations importantes disponibles.

· **Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

5 Mesures à prendre en cas d'incendie

· **Moyens d'extinction:**

Le produit n'est pas inflammable.

Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement.

· **Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité: néant**

· **Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Peut être dégagé en cas d'incendie:

Oxydes phosphorés (par exemple: P₂O₅)

· **Équipement spécial de sécurité:**

Porter un vêtement de protection totale.

Porter un appareil de protection respiratoire.

· **Autres indications** Récupérer à part l'eau d'extinction contaminée. Ne pas l'évacuer dans les canalisations.

6 Mesures à prendre en cas de déversements accidentels

· **Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Éviter la formation de poussière.

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité

selon WHMIS 2015

Date d'impression : 12/11/2017

2-800-26-010-CDN version 6

Révision: 12/11/2017

Nom du produit: MKP

(suite de la page 2)

Utiliser un appareil de protection respiratoire contre les effets de vapeurs/poussière/aérosol.

Porter un vêtement personnel de protection.

· **Précautions pour la protection de l'environnement:**

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

· **Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:** Recueillir par moyen mécanique.

· **Référence à d'autres rubriques** Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

7 Manutention et stockage

· **Manipulation:**

· **Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

Éviter la formation de poussière.

· **Préventions des incendies et des explosions:**

Le produit n'est pas inflammable.

Aucune mesure particulière n'est requise.

· **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:**

Stocker à sec.

Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil.

· **Indications concernant le stockage commun:**

Ne pas conserver avec les agents d'oxydation.

Ne pas stocker avec des alcalis (lessives).

· **Autres indications sur les conditions de stockage:**

Protéger contre l'humidité de l'air et contre l'eau.

Stocker au frais.

· **Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'autres informations importantes disponibles.

8 Contrôles de l'exposition / protection individuelle

· **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:** Néant

· **DNEL**

Pour les ouvriers :

effets systémiques à long terme (inhalation) DNEL: 4.07 mg/m³

Pour la population en général :

effets systémiques à long terme (inhalation) DNEL: 3.04 mg/m³

· **PNEC**

PNEC aquatique (eau douce): 0.05 mg/L

PNEC aquatique (eau de mer): 0.005 mg/L

PNEC aquatique (rejets intermittents): 0.5 mg/L

PNEC (une installation de traitement des eaux usées): 50 mg/L

· **Remarques supplémentaires:**

La ventilation doit être suffisante pour maintenir TLV-TWA au-dessous de 3 mg/m³ de particules respirables, et de 10 mg/m³ de particules inhalables [recommandation ACGIH pour les particules (insolubles ou peu solubles). Pas de spécification contraire (PNOS)]

· **Mesures générales de protection et d'hygiène:**

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Au travail, ne pas manger ni boire.

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité
selon WHMIS 2015

Date d'impression : 12/11/2017

2-800-26-010-CDN version 6

Révision: 12/11/2017

Nom du produit: MKP

(suite de la page 3)

· **Protection respiratoire:**

Utiliser un appareil de protection respiratoire si la ventilation est insuffisante.



Filtre P2

· **Protection des mains:**



Gants de protection

· **Matériau des gants**

Le choix de gants appropriés ne dépend pas seulement du matériau, mais également d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre.

· **Temps de pénétration du matériau des gants**

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter . (EN 374)

· **Protection des yeux:**



Lunettes de protection

· **Protection du corps:** Vêtements de travail protecteurs

· **Limitation et contrôle de l'exposition environnementale**

Sur la base de toutes les données disponibles, ce produit n'est pas considéré comme posant un risque pour l'environnement.

· **Mesures de gestion des risques**

Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

9 Propriétés physiques et chimiques

· **Aspect:**

Forme: Cristalline

Couleur: Blanc

· **Odeur:** Inodore

· **valeur du pH (208 g/l) à 20 °C:** 4,2-4,5

· **Changement d'état**

Point de fusion/point de congélation: 252,6 °C

Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition: >450 °C

· **Point d'éclair** Non applicable.

Ce produit est une substance inorganique.

· **Inflammabilité (solide, gaz):**

La substance n'est pas inflammable.

(sur la base de la structure moléculaire)

· **Température d'inflammation:**

non applicable

· **Température de décomposition:**

>450 °C

· **Température d'auto-inflammabilité:**

Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

(sur la base de la structure moléculaire)

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité

selon WHMIS 2015

Date d'impression : 12/11/2017

2-800-26-010-CDN version 6

Révision: 12/11/2017

Nom du produit: MKP

(suite de la page 4)

- **Propriétés explosives:** Le produit n'est pas explosif.
(sur la base de la structure moléculaire)
- **Limites d'explosion:** néant
- **Propriétés comburantes:** néant
La substance ne contient pas de groupe associé à des propriétés oxydantes.
- **Pression de vapeur à 25 °C:** 4,5x10⁻¹⁵ Pa
- **Densité à 20 °C:** 2,34 g/cm³
- **Masse volumique à 20 °C:** 1150-1200 kg/m³
- **Solubilité dans/miscibilité avec l'eau à 20 °C:** 208 g/l
- **Coefficient de partage: n-octanol/eau:** non applicable
Cette substance est un produit chimique inorganique.
- **Viscosité:** non applicable
Ce produit est solide. La viscosité ne concerne que les liquides.
- **Autres informations:** Pas d'autres informations importantes disponibles.

10 Stabilité et réactivité

- **Réactivité Réactions aux alcalis (lessives alcalines).**
- **Stabilité chimique** Pas de décomposition en cas de stockage et de manipulation conformes.
- **Possibilité de réactions dangereuses** Réactions aux agents d'oxydation.
- **Conditions à éviter**
L'eau
Pour éviter la décomposition thermique, ne pas surchauffer.
- **Matières incompatibles:**
Bases
Agents oxydants
- **Produits de décomposition dangereux:**
Possibilité de formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.
Oxydes phosphorés (par exemple: P₂O₅)
- **Indications complémentaires:** Le produit est hygroscopique.

11 Données toxicologiques

- **Toxicité aiguë**

· **Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:**

14887-42-4 pentahydrogénobis(phosphate) de potassium

Dermique	LD50	>2000 mg/kg (lapin) (OCDE 402)
----------	------	--------------------------------

7558-80-7 sodium dihydrogenorthophosphate

Inhalatoire	LC50/4 h	>0,83 mg/l (rat) (OCDE 403) la concentration maximale atteignable
-------------	----------	--

7778-77-0 dihydrogéoorthophosphate de potassium

Oral	LD50	>2000 mg/kg (rat)
------	------	-------------------

(suite page 6)

Fiche de données de sécurité
selon WHMIS 2015

Date d'impression : 12/11/2017

2-800-26-010-CDN version 6

Révision: 12/11/2017

Nom du produit: MKP

(suite de la page 5)

· **Effet primaire d'irritation:**

· **Effet Espèce Méthode**

7558-80-7 sodium dihydrogenorthophosphate

Sensibilisation	OCDE 429, CE B.42	néant (souris)
-----------------	-------------------	----------------

7778-77-0 dihydrogénoorthophosphate de potassium

Effet d'irritation de la peau	OCDE 404	néant (lapin)
-------------------------------	----------	---------------

Effet d'irritation des yeux	OCDE 405, CE B.5	néant (lapin)
-----------------------------	------------------	---------------

· **Corrosion cutanée/irritation cutanée** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· **Lésions oculaires graves/irritation oculaire**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· **Sensibilisation respiratoire ou cutanée**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· **Toxicocinétique, métabolisme et distribution**

Ce produit se dissocie en ions de potassium et de phosphate, qui sont des composants normaux du corps et de la nutrition.

Cette substance n'est pas considérée comme ayant un potentiel bioaccumulatif car elle est fortement soluble dans l'eau et les niveaux de phosphates dans le corps sont régulés par homéostasie.

· **Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)**

· **Mutagène:**

aucune classification n'est nécessaire

Les phosphates de sodium et de potassium sont régulièrement utilisés dans les bouillons de nutriments qui supportent les colonies bactériennes en laboratoire et, en tant que tels, des bactéries sont constamment exposées à ces phosphates inorganiques. L'exposition constante de bactéries à ces matières suggère qu'elles ne posent pas de risques inhérents de génotoxicité.)

· **Cancérogène:**

pas de données disponibles

(Il n'est pas nécessaire d'effectuer une étude de caractère cancérigène car cette substance n'est pas génotoxique)

NTP (National Toxicology Program) : La substance n'est pas comprise.

IARC (International Agency for Research on Cancer) : La substance n'est pas comprise.

· **Toxique pour la reproduction:**

aucune classification n'est nécessaire

Pour : 7758-11-4 hydrogénoorthophosphate de dipotassium, OCDE 422

toxicité développementale: NOAEL > 1000 mg/kg de poids corporel/jour; rat, oral

Pour : 7778-77-0 dihydrogénoorthophosphate de potassium

toxicité développementale / maternelle: NOAEL > 282 mg/kg de poids corporel/jour; rat, oral

toxicité développementale / maternelle: NOAEL > 320 mg/kg de poids corporel/jour; souris, oral

· **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

7785-88-8 Sodium aluminum phosphate

Oral	NOAEL	>323 de poids corporel/jour (chien) (90 jour, sous-chronique)
------	-------	---

12 Données écologiques

· **Toxicité**

· **Toxicité aquatique:**

Les phosphates inorganiques ne sont pas considérés comme étant toxiques pour les espèces aquatiques

Il n'existe pas d'étude fiable avec ce produit.

Cette étude est effectuée sur une substance analogue (voir ci-après)

(suite page 7)

Fiche de données de sécurité

selon WHMIS 2015

Date d'impression : 12/11/2017

2-800-26-010-CDN version 6

Révision: 12/11/2017

Nom du produit: MKP

(suite de la page 6)

6922-99-4 Tripotassium trihydrogen diphosphate dihydrate

EC50/48 h (statique)	>100 mg/L (Daphnie magna) (OCDE 202, eau douce)
EC50/72 h (statique)	>100 mg/L (algues) (OCDE 201, eau douce)
LC50/96 h	>100 mg/L (poissons <i>Oncorhynchus mykiss</i>) (OCDE 203, eau douce)

· **Persistance et dégradabilité**

La substance est inorganique et aucun test de biodégradation n'est donc applicable.

Ce produit se dissocie en ions de potassium et de phosphate, qui ne peuvent pas être davantage dégradés.

· **Comportement dans les compartiments de l'environnement:**

· **Potentiel de bioaccumulation**

Ne s'accumule pas dans les organismes.

Cette substance est fortement soluble dans l'eau dans laquelle elle se dissocie.

Ce produit se dissocie en ions de potassium et de phosphate, qui sont omniprésents dans l'environnement.

· **Mobilité dans le sol**

Cette substance est fortement soluble dans l'eau dans laquelle elle se dissocie.

Faible potentiel d'adsorption (sur la base des propriétés de la substance).

· **Autres indications:**

Le produit ne doit pas pénétrer en grande quantité dans les eaux usées parce qu'il peut nourrir les végétaux et provoquer l'eutrophication.

· **Effets écotoxiques:**

· **Comportement dans les stations d'épuration:**

· **Type d'essai Concentration active Méthode Evaluation**

7758-11-4 hydrogénoorthophosphate de dipotassium

EC50/3 h	>1000 mg/L (boue activée) (OCDE 209)
	NOEC (3 h): 1000 mg/L

· **Remarque:**

Il n'existe pas d'étude fiable avec ce produit.

Cette étude est effectuée sur une substance analogue (voir ci-après)

Les phosphates inorganiques ne sont pas considérés comme étant toxiques pour les micro-organismes des centrales d'épuration des eaux.

· **Indications générales:**

En général non polluant

Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

· **Résultats des évaluations PBT et VPVB**

· **PBT:** Aucune évaluation n'est nécessaire pour les substances inorganiques.

· **vPvB:** Aucune évaluation n'est nécessaire pour les substances inorganiques.

· **Autres effets néfastes** Pas d'autres informations importantes disponibles.

13 Données sur l'élimination du produit

· **Méthodes de traitement des déchets**

· **Recommandation:**

Ce produit est utilisé comme engrais. Néanmoins, de grands déversements peuvent tuer la végétation. Éviter que de grandes quantités ne pénètrent dans les cours d'eau. S'il n'est pas contaminé, balayer ou récupérer et réutiliser le produit. S'il est contaminé par d'autres matières, le recueillir dans des conteneurs appropriés.

Peut être réutilisé sans traitement.

Peut être mis en décharge avec les ordures ménagères à condition de respecter les prescriptions techniques nécessaires et après concertation avec la voirie et les autorités compétentes.

Le produit doit être jeté conformément aux exigences des autorités locales.

(suite page 8)

Fiche de données de sécurité

selon WHMIS 2015

Date d'impression : 12/11/2017

2-800-26-010-CDN version 6

Révision: 12/11/2017

Nom du produit: MKP

(suite de la page 7)

- **Emballages non nettoyés:**
- **Recommandation:**
L'emballage peut être réutilisé ou recyclé après nettoyage.
Le produit doit être jeté conformément aux exigences des autorités locales.
- **Produit de nettoyage recommandé:** Eau, éventuellement avec des produits de nettoyage

14 Informations relatives au transport

- **Numéro ONU** néant
- **Désignation officielle de transport de l'ONU** néant
- **Classe(s) de danger pour le transport**
- **TMD, IMDG, IATA**
- **Classe** non applicable
- **Groupe d'emballage** non applicable
- **Dangers pour l'environnement:**
- **Marine Pollutant:** Non
- **Précautions particulières à prendre par l'utilisateur** Non applicable.
- **Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC** néant
- **Indications complémentaires de transport:** Pas de produit dangereux d'après les dispositions ci-dessus.
- **"Règlement type" de l'ONU:** néant

15 Informations sur la réglementation

- **Liste canadienne des substances**
- Liste des substances domestiques (DSL) du Canada la substance est comprise
- Liste de divulgation des ingrédients du Canada (limite 0.1%) la substance n'est pas comprise
- Liste de divulgation des ingrédients du Canada (limite 1%) la substance n'est pas comprise
- **Informations de danger relatives au produit:**
Le produit n'est pas sujet à la classification conformément aux sources littéraires connues par nous.
- **Éléments d'étiquetage SGH** néant
- **Pictogrammes de danger** néant
- **Mention d'avertissement** néant
- **Mentions de danger** néant
- **Prescriptions nationales:**
- **Classification complémentaire selon GefStoffV (ordonnance sur les produits dangereux) annexe II:** néant
- **Statut d'enregistrement (listing aux inventaires des produits chimiques) :**
United States (TSCA) : la substance est comprise
Australia (AICS) : la substance est comprise
Japan (ENCS) : la substance est comprise
Korea (ECL) : la substance est comprise.
Philippines (PICCS) : la substance est comprise
China (IECSC) : la substance est comprise
NTP (National Toxicology Program) : La substance n'est pas comprise.
IARC (International Agency for Research on Cancer) : La substance n'est pas comprise.

(suite page 9)

Fiche de données de sécurité

selon WHMIS 2015

Date d'impression : 12/11/2017

2-800-26-010-CDN version 6

Révision: 12/11/2017

Nom du produit: MKP

(suite de la page 8)

La classification de ce produit est conforme aux critères de danger des Règlements sur les produits contrôlés (RPC) et la FS contient tous les renseignements exigés par les RPC

* 16 Autres informations

· **Service établissant la fiche technique:**

HERA Division

telephone: +/972-8-6297835

telefax: +/972-8-6297832

e-mail: msdsinfo@icl-group.com

· * **Données modifiées par rapport à la version précédente**

Motif de la révision: logo de l'entreprise changement

Les parties qui ont été modifiées sont marquées par un astérisque à gauche

· **Limites de responsabilité**

Bien que les informations et les recommandations fournies dans les présentes (ci-après désignées les « informations ») soient présentées en toute bonne foi et soient considérées comme étant correctes à la date des présentes, Rotem Amfert Negev Ltd. ne prend aucun engagement en ce qui concerne l'exhaustivité et la précision desdites informations. Lesdites informations sont fournies à la condition que les personnes qui les reçoivent effectuent leurs propres évaluations en ce qui concerne la sécurité et l'adéquation à un usage particulier avant toute utilisation. Rotem Amfert Negev Ltd. n'assume aucune responsabilité pour tout dommage quel qu'il soit découlant de l'utilisation desdites informations ou de la confiance faite aux dites informations.

AUCUN ENGAGEMENT ET AUCUNE GARANTIE, EXPLICITE OU IMPLICITE, DE CARACTERE PROPRE A LA COMMERCIALISATION ET D'ADEQUATION A UN USAGE PARTICULIER OU DE QUELQUE AUTRE NATURE QUE CE SOIT, NE SONT PRIS PAR LES PRESENTES EN CE QUI CONCERNE LES INFORMATIONS OU LE PRODUIT SUR LEQUEL PORTENT LES INFORMATIONS.